

---

NEUT SA., du plus petit au grand appareillage...  
L'innovation pour réaliser les produits de demain

---

## Paroles de pro : Elke Neut, Directrice Commerciale

*Une chose m'étonne,  
NEUT SA cumule deux activités  
habituellement séparées :  
la production industrielle  
et la délivrance de produits  
orthopédiques. Pourriez-vous  
me parler de cette spécificité ?*

**Elke Neut :** Nous ne sommes pas des industriels. Le métier de l'orthopédie est plutôt artisanal car chaque type d'appareillage doit être adapté au cas de chaque patient, il s'agit de sur-mesure.

Les orthèses et les prothèses, les chaussures classées en « Grand Appareillage » sont réalisées à partir d'un moulage pris sur nature ou scanné directement sur le patient quand cela est possible.

L'art de l'orthoprothésiste et du podo-orthésiste est d'en modifier les données à l'aide d'un logiciel spécialisé pour faire fabriquer l'appareillage adapté au handicap de la personne.



© J.P. B.

Les orthèses classées en « Petit Appareillage » sont délivrées par les « orthésistes » et comportent dans chaque spécialité une gamme de produits confectionnés >>>



© Shutterstock

>>> souvent en série. Le professionnel a la charge de choisir, d'appliquer et de modifier l'orthèse suivant le cas de chaque patient.

### Pourquoi une telle dualité ?

**Elke Neut :** C'est l'histoire au fil du temps qui a façonné l'activité de NEUT SA.

Créée dans les années 1920 par Louise NEUT, l'entreprise installée sur les Champs-Élysées comportait à cette époque un atelier d'une vingtaine d'employés qui avaient

pour vocation la confection de corsets sur-mesure pour les élégantes de l'époque de l'entre-deux-guerres ainsi que la fabrication de corsets et ceintures médicales. C'était encore la grande époque des hernies et éventrations de toutes sortes.

Au fil des générations, actuellement nous en sommes à la quatrième, l'entreprise s'est dotée d'ateliers de fabrication de chaussures orthopédiques, d'orthèses et de prothèses sur les sites de Paris et de Saint-André-les-Vergers près de Troyes.

Dans les années soixante, nous avons commencé à fabriquer en série des articles de petit appareillage destinés essentiellement à la pédiatrie pour le marché national et pour l'exportation.

Au fil du temps, notre gamme s'est diversifiée. Nous disposons aujourd'hui >>>

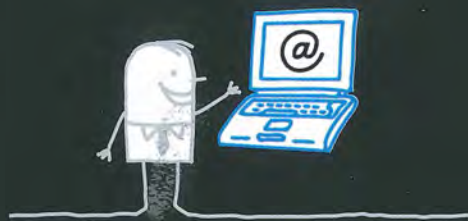


© Shutterstock



## Réagissez en ligne !

Pour participer à la discussion autour de cet article, il suffit de vous rendre à l'adresse indiquée en bord de page.



>>> d'un réseau commercial qui couvre la France entière.

Cette organisation nous permet de diffuser une large gamme de produits offrant un vaste choix d'articles de pédiatrie, de compression pour patients adultes et d'articles chaussants couvrant toutes les pathologies. Depuis 30 ans, nous sommes spécialisés dans le domaine très pointu du pied où le pied diabétique prend une large place au côté du pied opéré, du pied déformé rhumatoïde et du pied vieillissant.



Notre gamme comporte aussi une série de chaussures « confort » disposant de différentes largeurs, hauteurs intérieures, grands volumes et semelles internes amovibles pouvant être adaptées individuellement.



© Shutterstock

### Êtes-vous présents dans d'autres niches ?

**Elke Neut :** Oui, nous avons réalisé une brochure destinée aux patients atteints d'Accident Vasculaire Cérébral (A.V.C.). 130 000 personnes sont atteintes d'A.V.C. chaque année en France. Nous proposons des attelles pour les patients hémiplegiques conçues de façon à ce qu'ils les mettent de manière autonome. Ces dispositifs participent activement à leur rééducation.

## *Que représente NEUT SA en 2013 ?*

**Elke Neut :** Située au cœur de Paris, c'est une des rares entreprises d'orthopédie autonome très spécialisée dans les handicaps lourds et offrant au corps médical et à ses patients une large gamme d'appareillage à la pointe du progrès.



© Shutterstock

## *Comment voyez-vous votre avenir ? Le voyez-vous à travers d'alliances, un maillage industriel, le recrutement de distributeurs à l'étranger ?*

**Elke Neut :** Nous ne nous voyons pas au travers d'alliances, nous tenons à rester indépendants et professionnels dans ce que nous faisons. Notre avenir est dans



© Shutterstock

la conservation et la transmission de notre savoir-faire à travers nos équipes spécialisées. À l'export nous travaillons essentiellement avec les pays francophones. Grâce à l'École de Médecine française qui a su nous donner sa confiance, nous avons pu développer un réseau qui nous a permis d'avoir des distributeurs locaux.

## *Comment mettez-vous au point vos nouveaux produits et améliorez-vous les autres ?*

**Elke Neut :** La gamme des produits de l'orthopédie évolue suivant les pathologies à traiter en collaboration avec les équipes médicales spécialisées et les centres de rééducation. Nous restons informés en permanence des nouvelles technologies et nos spécialistes suivent régulièrement des formations.

## *La santé est un élément important de la qualité de vie, les patients vieillissants ne vont-ils pas devoir consacrer une partie de leurs moyens à leur santé ?*

**Elke Neut :** Le monde a toujours envié la prise en charge médicale des français. Depuis plusieurs décennies, la population des personnes âgées a augmenté de façon considérable, leur prise en charge grève lourdement les budgets des assurances sociales. Le petit appareillage fait actuellement les frais d'un remboursement qui n'a jamais évolué avec les coûts de production et les nouveautés du marché. >>>



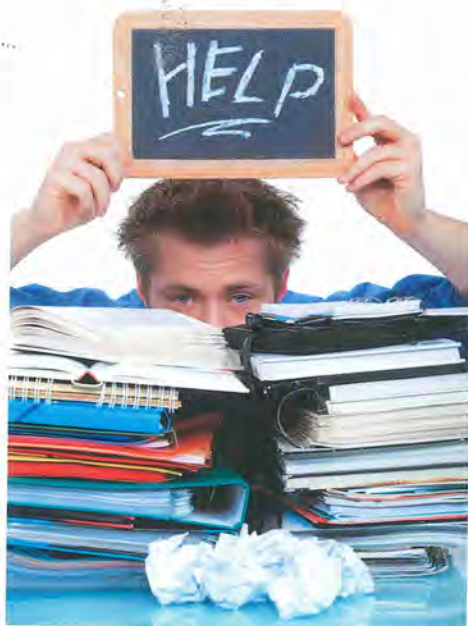
>>> *Si vous aviez un message à faire passer aux « gouvernants », aux décideurs, que voudriez-vous leur dire ?*

**Elke Neut :** Il existe au niveau du « petit appareillage » un seuil de remboursement (LPPR) très ancien qui n'a jamais été réévalué et qui dans certains cas, a même baissé.

Par exemple : la baisse du taux de remboursement des semelles orthopédiques afin de prendre en charge les vêtements pour brûlés.

Il semble qu'il est question de baisser à nouveau les remboursements ou de ne plus du tout rembourser, ou bien encore d'imposer des prix limites de vente.

Cette situation prive certains patients aux revenus modestes de toute prise en charge. Imposer un prix limite de vente ne serait pas juste par rapport aux personnes prêtes à payer des suppléments pour avoir un produit de la dernière technicité.



© Shutterstock

Il me semble important de laisser le choix à chacun.

La lourdeur de l'administration a souvent plombé les élans de modernité de l'appareillage orthopédique. ■